



**Autorité de Sûreté Nucléaire**

**Monsieur le Directeur général Olivier Gupta**

15, rue Louis Lejeune

CS 70013

92541 Montrouge

Fin du nucléaire asbl, rue de la charrette 141, 4130 Esneux

[www.findunucleaire.be](http://www.findunucleaire.be) – [info@findunucleaire.be](mailto:info@findunucleaire.be) – +32.(0)4.277.06.61

Le 11 décembre 2020

Objet : Poursuite de fonctionnement des réacteurs de 900 MWe au-delà de 40 ans,  
respect des conventions d'Espoo et d'Aarhus

Monsieur le Directeur général,

Ayant incidemment pris connaissance de la consultation publique de l'ASN à propos de son projet de décision sur la poursuite du fonctionnement des réacteurs français de 900 MWe au-delà de 40 ans, disponible sur son site web ([www.asn.fr/...](http://www.asn.fr/...)), je constate que cette consultation est en infraction avec la convention d'Espoo sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière et de la convention d'Aarhus sur la participation du public en matière d'environnement.

Cette exigence légale a été confirmée par la Cour de justice de l'Union européenne en 2019 dans un cas tout à fait similaire, celui de la prolongation des réacteurs belges D1 et D2 ([eur-lex.europa.eu/...](http://eur-lex.europa.eu/...)).

En conséquence, je vous prie de mettre en place une nouvelle consultation qui respecte les directives européennes et le droit international.

Avec mes meilleures salutations,

Francis Leboutte, président de Fin du nucléaire asbl